

DEUXIEME RELANCE

Ref. Tiers : CL0001

<i>Adresse du client :</i>
Agence GRANET 15, Avenue Paul Bérard Batiment 2 15000 AURILLAC France

Le 06-06-2004

Messieurs,

Sauf erreur de notre part, nous nous permettons de vous signaler que nous n'avons pas reçu, à ce jour, le règlement de nos factures dont nous vous donnons le détail ci-dessous.

L'échéance étant dépassée depuis environ un mois, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre règlement dans les meilleurs délais, ou de nous faire part de tout litige éventuel pouvant retarder votre règlement.

Au cas où vous auriez déjà fait le nécessaire avant réception de la présente, nous vous prions de ne pas tenir compte de cette relance.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

La Comptabilité Clients

Nos références	Vos références	Date facture	Date échéance	Montant initial	Solde	
FC04000001	FC00012450	20-06-2004	31-07-2004	400,00	400,00	
FC04000002	FC00012458	20-06-2004	31-07-2004	547,69	547,69	
FC04000003	FC00012462	28-06-2004	30-08-2004	869,00	769,00	
FC04000004	FC00012466	28-06-2004	30-08-2004	410,29	410,29	
Faute de règlement sous huitaine, ces factures seront transmises au service contentieux						
Service Comptabilité				TOTAL	2 226,98	2 126,98